

DOSSIER DE PRESSE

**DÉJEUNER DE RENTRÉE
LE 28 SEPTEMBRE 2022
12H00 - 13H30**

**À LA MAISON DE L'ESS
2 PLACE FELIX BARET | 13006 MARSEILLE**



1. CHANGEMENT DE STATUTS DES CRESS

« *Donnez-nous le pouvoir de dire oui !* »

OUI à des créateurs d'entreprises qui souhaitent entreprendre dans le modèle d'entreprendre ESS
OUI à des entreprises qui innovent dans le mieux-disant social
OUI à des entreprises qui innovent dans le mieux-disant environnemental

Comment faire en sorte que l'économie sociale et solidaire soit davantage qu'un supplément d'âme ?

Nous avons démontré notre utilité sociale et environnementale depuis longtemps, et nous avons également réussi à démontrer que notre modèle économique était efficient.

L'ESS interroge le système dominant, d'autant qu'elle a mieux résisté, et les chiffres de notre observatoire régional le prouvent, face aux conséquences de la crise sanitaire en termes d'activités et d'emplois (cf. Panorama de l'ESS juin 2022). Les conséquences de la crise Covid ont entraîné une remise en question du modèle de l'économie classique. Selon un récent baromètre OpinionWay, 85% des salariés et 82% des dirigeants estiment désormais qu'une entreprise « performante » doit prendre en compte les aspects humains et l'impact environnemental autant que les résultats financiers.

Nous devons obtenir plus de moyens de l'État et des pouvoirs publics en général pour transformer cette économie qui écrase bien souvent l'Homme et la Nature.

L'heure n'est plus seulement au plaidoyer mais à l'action.

Nous avons besoin d'un engagement fort et pérenne de l'État en la matière. Force est de reconnaître que les moyens ne sont pas au rendez-vous du déploiement des missions déterminées par la loi de 2014.

Ma CRESS est légalement positionnée comme le pivot du développement de l'ESS dans le territoire. Elle ne bénéficie pas de moyens financiers

publics décents qui leur permettrait d'assurer sa mission : un rapport parlementaire récent soulignait ainsi que les CRESS disposent de 50 fois moins de moyens (toutes choses égales par ailleurs) que les chambres consulaires. Je n'ai pas d'interlocuteur pleinement dédié dans les services déconcentrés de l'État.

Une récente étude régionale de l'Insee montre que, lorsque la collectivité met 1 euro dans l'ESS, cela rapporte 8 euros au territoire.

L'ESS est encore loin d'être une priorité de l'agenda politique même si elle résiste tout de même aux alternances politiques avec le maintien d'un secrétaire d'État dédié.

Vers une évolution de la Loi Hamon de 2014

"Là où il y a une volonté, il y a un chemin"

Notre Ministre, Marlène Schiappa, a déclaré il y a quelques jours lors de la présentation de sa feuille de route qu'elle souhaitait que « *l'économie sociale et solidaire passe de la marge, à la page* ».

C'est très bien ! Et pour ne pas laisser la page blanche, nous sommes prêts à en écrire les premières lignes avec elle.

Le loi Hamon traduit une volonté politique de promouvoir l'ESS comme modèle alternatif à celui de l'entreprise capitaliste et de favoriser par le biais de dispositifs légaux son développement.

Il faut donc maintenant donner les moyens nécessaires à la CRESS d'assumer pleinement son rôle de promotion, de développement et d'accompagnement des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Nous avons très bien travaillé avec la Ministre Olivia Grégoire pour une meilleure prise en compte de nos sujets et de nos spécificités. Quand bien même la reconnaissance de l'ESS a progressé, beaucoup reste à faire pour que nos entreprises trouvent leur juste place dans les politiques publiques. Je suis convaincu à en juger par les

échanges avec nos entreprises adhérentes que nous pouvons avoir un mouvement d'opinion sur cette question. Et nous n'allons pas relâcher la pression. Nous allons rencontrer prochainement le Cabinet de Marlène Schiappa. La Ministre elle-même m'a confirmé, lors de sa visite à Marseille le 7 septembre dernier, sa volonté de faire évoluer la loi pour donner plus de moyens à nos Chambres.

Obtenir la reconnaissance de l'Économie sociale et solidaire : une CRESS telle une Chambre consulaire sous tutelle du préfet de Région ?

Que l'ESS doive bénéficier d'une pleine reconnaissance européenne et internationale, certes mais aujourd'hui la bataille se situe déjà à l'échelon régional.

Nous n'avons pas aujourd'hui au niveau de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur la reconnaissance des services de l'Etat.

Nous ne sommes même pas dans les radars de la Préfecture de Région. L'Etat délivre les agréments ESUS et nous ne sommes pas informés alors que nous avons l'obligation de tenir à jour les effectifs des entreprises de l'ESS.

L'ESS doit enfin avoir la garantie durable de sa considération par les pouvoirs publics.

Ce n'est pas le moindre des enjeux. Mais ce n'est pas pour nous qu'une question de standing ou d'amour propre. Nous nous sommes longtemps battus pour être considérés comme des acteurs économiques à part entière. Notre rattachement à Bercy pendant ces 10 dernières années (avec un interlude peu concluant) a été porteur d'une prise en considération perfectible mais réelle.

Alors sécurisons la place de l'ESS dans les administrations de l'Etat, donnons-lui une assise interministérielle pérenne, organisons au niveau des SGAR une interlocution de haut niveau dans les territoires.

Car il y a tant à faire qui dépend de l'État. Nous avons la conviction qu'il serait aussi judicieux de favoriser, par exemple, au moyen de fonds de revitalisation territoriale, la reprise ou la transformation d'entreprises conventionnelles en entreprises de l'ESS.

Nous n'attendons pas tout de l'État, mais nous sommes des acteurs économiques et sociaux qui revendiquons un rôle citoyen essentiel, qui assument aussi au quotidien une part importante de la mise en œuvre du contrat social et républicain de notre pays.

Car il y a tant à faire qui dépend de l'État. Il ne s'agit pas seulement de moyens financiers. Nous avons bien des projets qui supposent un investissement financier public : j'ai évoqué les filières d'avenir, les écosystèmes territoriaux, mais nous avons aussi la conviction qu'il serait judicieux de favoriser, par exemple au moyen de fonds de revitalisation territoriale, la reprise ou la transformation d'entreprises conventionnelles en entreprises de l'ESS – en d'autres termes «ESSiser l'économie» comme aiment à le dire mes amis d'AESIO, ma mutuelle, l'un des piliers d'AEMA Groupe.

Nous n'attendons pas tout de l'État. Nous sommes des acteurs économiques et sociaux qui revendiquons un rôle citoyen essentiel, mais qui assument aussi au quotidien une part importante de la mise en œuvre du contrat social et républicain de notre pays.

L'approche de l'économie par le seul capital doit être remplacée. L'ESS sait connecter consommateurs et producteurs, épargnants et projets, jeunes et personnes âgées, villes et campagnes. L'ESS sait aussi produire des lieux de mixité sociale et développer des solidarités de proximité.

La maquette budgétaire doit pouvoir évoluer avec de vrais moyens alloués de l'Etat vers les Chambres pour le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) par exemple, ou Mon Projet d'Entreprise que nous avons mis en place.

Une CRESS, Chambre consulaire sous tutelle du préfet serait légitime à la fois de par notre rôle et de par ce que nous représentons, ne serait-ce qu'en termes d'emplois, à hauteur de plus de 10% sur le plan national, 13% en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 19% sur Marseille. Cela participerait à une vraie reconnaissance de notre modèle, des acteurs qui font l'économie sociale et solidaires, et cela nous mettrait vraiment au même niveau que les autres Chambres.

2. LE PROJET POLITIQUE 2022/2024

UNE AMBITION TOUJOURS PLUS POUR L'ESS

Denis Philippe a été reconduit à la présidence de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour son troisième mandat 2022-2024, il entend mener un projet politique fort qui mettra l'ESS au cœur du pacte républicain territorial.

Denis PHILIPPE a été réélu à l'unanimité, par vote à bulletin secret, en assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 23 juin à Marseille dans les locaux de la Banque Populaire Méditerranée à Marseille.



« Je propose une nouvelle feuille de route pour relever les défis de notre temps et répondre aux impératifs d'équité sociale et territoriale. Parce que l'ESS dans cette région, doit être pionnier des transitions au service de l'emploi solidaire et de l'environnement. »

Avec lui un bureau renouvelé et paritaire, constitué d'hommes et de femmes engagés dans l'écologie, de l'économie circulaire, de l'utilité sociale ou encore l'égalité femmes-hommes.

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE

2 priorités stratégiques pour les prochains mois :

1. Placer l'ESS au cœur des politiques de transition écologique et des filières de l'économie de demain :

Lutter contre la raréfaction des ressources pla-

nétaires, réduire notre impact sur l'environnement, favoriser l'engagement des salarié.e.s, développer des actions de solidarité, donner plus de sens à sa « raison d'être ». Les motivations des entreprises de l'ESS qui œuvrent pour la transition sociale et environnementale sont nombreuses. L'ESS est pionnière de cette économie engagée et résiliente sur les territoires. La capacité motrice des entreprises de l'ESS doit davantage être considérée et soutenue.

Actions prioritaires : rassembler autour du Salon ESS Sud de l'économie d'avenir, accompagner les parties prenantes publiques et privées pour le développement des achats responsables en région, soutenir les entreprises de l'ESS qui favorisent la transformation des modèles de production industrielle, agroalimentaire ou de nos mobilités.

2. Développer l'ESS pilier du développement économique territorial :

Les 11 794 entreprises de l'ESS de notre région se distinguent des autres par une responsabilité territoriale importante, fruit d'une volonté de répondre aux besoins sociaux dans une logique de proximité. Cet ancrage fait d'elles des actrices incontournables de la cohésion sociale qui proposent des espaces d'appropriation démocratique des grandes transitions. La force contributive et inspirante de l'ESS de notre région pour l'engagement responsable et territoriale de l'ensemble des entreprises doit davantage être appréciée à sa juste valeur. Il nous faut trouver des formes de valorisation et de coopération qui participent de ce mouvement initié notamment par la politique publique régionale en matière de développement économique.

Actions prioritaires : renforcer le déploiement des délégations départementales de la CRESS, inscrire l'appui à l'ESS dans les projets territoriaux des 3 Métropoles et des EPCI volontaires de la région, structurer des écosystèmes territoriaux de coopérations économiques en région.

LE BUREAU

Président | Denis PHILIPPE

1er Vice-Président | Yannick GALLIEN | En charge des mandats et de la relation aux associations

Vice-Présidente Déléguée | Anne-Claire BEL | En charge de la transition écologique

2e Vice-Président | Jean TICORY | En charge de la prospective et du développement

Vice-Président Délégué | Patrick JAMMES | En charge des fonds européens, et des JOP

Secrétaire Générale | Isabelle DOREY | En charge de la vie statutaire

Secrétaire Générale Adjointe | Colette BELLET | En charge de la vie statutaire

Trésorier | Bruno HUSS | En charge du modèle économique

Trésorier adjoint | Philippe GASSEND | En charge du modèle économique

Vices-Président.e.s

Franck MAILLE | En charge de l'écologie et de l'économie circulaire

Monique POZZI | En charge de l'égalité Femmes - Hommes

Matthieu BOHY | En charge de la formation professionnelle

Sam KHEBIZI | En charge de la culture, des arts et des spectacles

Membres

Fanny ANDREU | En charge du Tourisme

Corinne MARTIN | En charge du Sport

Françoise TESSONIER

Margot GIRARD



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Coopératives F. MAILLÉ, URSCOP | A. DELCASSE, URSCOP | COOP de France | P. BAUCHERY, CEPAC | B. DALBIEZ, Crédit Mutuel | F. ALEXANDRE, Crédit Agricole | P. CAPDEVIELLE, URSCOP | D. HASSAINE, URSCOP | S. RADISSE, URSCOP | P. GASSEND, BPMED | Crédit Mutuel | C. MARTINEZ, Crédit Coopératif

Mutuelles & Assurances D. PHILIPPE, UR PACA | C. MARTEL, UR PACA | C. COURT, UR PACA | B. HUSS, MATMUT | L. LIPPI, MACIF | B. FEGHOUL, MAIF | L. LE GUEN, UR PACA | JL. IMAUVEN, UR PACA | C. DURAND, UR PACA | L. PERO, MATMUT | N. HENRY, MACIF | M. GUARESI, MAIF

Associations C. MARTIN, CROS (MA) | JP. ROUZAUD, URIOPSS (MA) | Y. GALLIEN Mouvement Associatif (MA) | I. DOREY, Ligue de l'Enseignement (MA) | M. BOHY, CEMEA (MA) | P. JAMMES, Léo Lagrange (MA) | S. KHEBIZI, COFAC (MA) | M. ARMANDO, URAF (MA) | F. ANDREU, UNAT (MA) | S. PHAILOUS, FRANCAS (MA) | G. PARAT, GRAINE PACA (MA) | AC. BEL Compagnons bâtisseurs (MA)

Entreprises sociales P. LANGLADE, COORACE PACA | C. HAMON, INTERMADE | M. AUBRY, LOSFOR | X. CORVAL, EQOSPHERE | J. BONNABEL, France Active PACA | M. GIRARD, EVOLIO | L. CUOZZO, COORACE PACA | F. TESSONIER, ARARD | S. GEYER, LOSFOR | F. GREFFET, LA VARAPPE

Fondations et Fonds de dotation M. POUZET, Fondation AESIO | C. ELLENA, Fondation SOLIMUT Mutuelle de France | X. ROUQUEROL, Fonds de dotation Famille & Provence | J. TICORY, Fondation AESIO

Syndicats d'employeurs C. BELLET, UDES (CG. SCOP) | E. BOUTTERIN, UDES (SNRL) | A. RICHIER ROSSI UDES (UGEM PACA) | J. DERRIVES, UDES (UGEM PACA) | JM. DEJESUS, UDES (UNA) | MT. NEMROD (ADMIR)

Regroupements territoriaux J. MARTINEZ, Délégation 04 | S. PERCHEVAL, Délégation 05 | Y. LIBRATI, Délégation 06 | M. POZZI, délégation 83 | R. DAVAU, Délégation 84 | D. PAULIN, Délégation 05 (UDES)

Invités permanents R. CHARREYRE-FEST | J. BONNABEL | D. HECKEL

LE CONSEIL DES DÉLÉGATIONS

- Président de la délégation en Vaucluse | Roland DAVAU
- Présidente de la délégation du Var | Monique POZZI
- Président de la délégation des Alpes-Maritimes | Yann LIBRATI
- Président de la délégation des Alpes-de-Haute-Provence | Jérôme MARTINEZ
- Présidente de la délégation des Hautes-Alpes | Sandrine PERCHEVAL



Contact presse :
Sophie Reynaud, chargée de communication
sophie.reynaud@cresspaca.org – 06.48.76.16.61

3. POINT AGENDA & ÉVÈNEMENTS

LE SALON ESS SUD



« ESS Sud, c'est le rendez-vous des acteurs engagés des secteurs publics, privés lucratifs et non lucratifs de notre région », résume Denis Philippe, président de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur. Quelques-unes des personnalités qui seront présentes le 3 novembre au Palais du Pharo Marseille : Youssef Achour, président du groupe UP ; Colette Bellet, déléguée régionale de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) ; Jean-Marc Borello, président du groupe SOS ; Jean-Philippe Courtois, vice-président exécutif de Microsoft et cofondateur de Live for Good.

Quelques chiffres clés pour cette nouvelle édition :

1500 visiteurs attendus, 400 rdv en B2B, 100 exposants, 16 conférences professionnelles, 4 Trophées du Salon de l'économie d'avenir (nouveau titre 2022), 1 Déjeuner de l'ESS.

Les 4 thématiques au programme de l'édition 2022 :

- Les achats socialement et écologiquement responsables (ASER)
- La commande publique socialement et écologiquement responsable
- La responsabilité sociétale des entreprises et des organisations (RSE/RSO)
- L'économie circulaire

[Pour aller plus loin :](https://salon-ess-sud.org/)

<https://salon-ess-sud.org/>

LE MOIS DE L'ESS 2022



Chaque année en Novembre, des centaines de manifestations sont organisées en France. Portes ouvertes, visites d'entreprise, conférences, forums, ateliers, formations ou encore rendez-vous festifs, ces événements organisés par les entreprises, les collectivités, les établissements scolaires visent à promouvoir l'ESS.

Initiative créée à l'origine par la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2005, elle est ensuite animée dans chaque région par les CRESS et coordonnée au niveau national par ESS France.

Les évènements CRESS attendus en région Sud :

- Les rencontres de la finance à impact | Le 8 novembre à Marseille (Friche la Belle de Mai) avec la CRESS en partenariat avec Inter-Made x La Ruche et France Active PACA.
- Les assises de l'ESS dans le 04 | Le 24 novembre à Digne-Les-Bains (Palais des Congrès) avec la CRESS 04 et la Ville de Digne-Les-Bains.
- Les 20 ans du DLA (dispositif local d'accompagnement) | Le 10 novembre dans le 13.
- Une exposition itinérante « disponibilité paternelle et congés paternité » initiée par la Commission égalité femmes-hommes de la CRESS sur plusieurs dates en région.

[Pour aller plus loin :](#)

<https://lemois-ess.org/tous-les-evenements>